

Gestion des ressources humaines spécialité Gestion des ressources humaines et mobilité internationale

RNCP5898 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	315
Code(s) ROME	M1503
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université Paul Sabatier - Toulouse 3

<http://www.ups-tlse.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel est un gestionnaire des ressources humaines spécialiste de la mobilité internationale.

Il connaît les paramètres régulant les marchés du travail locaux. Il met en œuvre les procédures liées à la mobilité internationale en matière de droit social, de fiscalité, de protection sociale, d'immigration et de choix des contrats de travail. Il gère les rémunérations et les couvertures sociales des salariés expatriés, impatriés et locaux. Il gère les fractures culturelles et les risques encourus par certains collaborateurs en zones sensibles.

Il maîtrise les outils et techniques de communication et l'usage d'au moins deux langues étrangères (anglais et espagnol). Il comprend les déterminants culturels et leur impact sur la gestion des ressources humaines dans sa dimension stratégique.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel exerce sa fonction de gestionnaire des ressources humaines dans une entreprise à dimension internationale ou désirant s'implanter à l'étranger, dans un cabinet de conseil en ressources humaines à vocation internationale ou dans un cabinet d'avocats ou de fiscalistes spécialisé.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 454 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 697
Jugés difficiles à recruter	26 %
Emplois saisonniers	8 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.ups-tlse.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5898/>